

---

**Délibération 2022-10**

**Point de l'ordre du jour : I**

**Objet :** Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2022

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

**Vote unique :**

Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2022.

Nombres de votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 2 décembre 2022.

Pour extrait conforme,  
Le Président du conseil scientifique

Patrice AKNIN

*Annexe : procès-verbal de la séance du 23 septembre 2022.*

Classée au registre des délibérations sous la référence :

CS – 02/12/2022 - D.2022-08

Publiée sur le site intranet de l'ENS Paris-Saclay le :30/0 1/2023

## Conseil scientifique

---

**23 septembre 2022**

**Projet de procès-verbal**

		<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Présence/Absence</b>
<b>Président du conseil</b>	IRT SystemX	AKNIN	Patrice	<b>Présent</b>
<b>Personnalités qualifiées</b>	Flying Whales	ALLANO	Sylvain	<b>Présent</b>
	Institut d'Optique Graduate School	ASPECT	Alain	<b>Présent</b>
	ENSAM	AUBARD	Xavier	<b>Absent</b>
	Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines	CARRASCO	Nathalie	<b>Présente</b>
	Centre Marc Bloch	DE VERDALLE	Laure	<b>Absente</b>
	Institut Curie	GOUD	Bruno	<b>Présent</b>
	CNRS	GROLLIER	Julie	<b>Absente</b>
	Renault SAS	PERRIN	Jérôme	<b>Présent</b>
	SAFRAN Aircraft Engines	RUIZ-SABARIEGO	Juan-Antonio	<b>Présent</b>
<b>Représentants d'institutions partenaires</b>	Inria	THIRION	Bertrand	<b>Présent</b>
	École normale supérieure	CHRISTOPHE	Anne	<b>Présente</b>
	CNRS	PETIT	Sabine	<b>Absente</b>
	Académie des Technologies	VAISSIERE	Magali	<b>Présente</b>
	Université de Paris	KUBLER	Natalie	<b>Présente</b>

<b>Collège A (professeurs des universités)</b>	LMT, DER Génie Mécanique	CHAMOIN	Ludovic	<b>Présent</b>
	LBPA	CHERFILS	Jacqueline	<b>Excusée</b>
	Centre Borelli, DER mathématiques	DESOLNEUX	Agnès	<b>Absente</b>
	LUMIN, DER Physique	ROCH	Jean-François	<b>Présent</b>
<b>Collège B (autres personnels d'enseignement et de recherche)</b>	LMT, DER Génie Mécanique	ABAHRI	Kamilia	<b>Présente</b>
	PPSM	ALLAIN	Clémence	<b>Excusée</b>
	LSV, DER informatique	LE ROUX	Stéphane	<b>Présent</b>
	ISP	THEVENIN	Pierre	<b>Présent</b>
<b>Ingénieurs de recherche</b>	LMT	LAEUFFER	Hortense (titulaire)	<b>Excusée</b>
	PPSM	GALMICHE	Laurent (suppléant)	<b>Présent</b>
<b>Usagers de l'École</b>	Département Anglais	SABRE	Emma (suppléante)	<b>Présente</b>
	Département Physique Chimie	DUPUY	Géraud (titulaire)	<b>Présent</b>

**Membre de droit :**

Président de l'ENS Paris-Saclay	GALAP	Camille	<b>Présent</b>
---------------------------------	-------	---------	----------------

**Invités permanents Présidence :**

Vice-présidente chargée des moyens	DURIEU	Cécile	<b>Présente</b>
Vice-présidente chargée de la formation	LARTIGUE	Claire	<b>Présente</b>
Vice-président chargé de la recherche	MAITRE	Philippe	<b>Présent</b>
Directeur général des services	TAVERNIER	François	<b>Présent</b>

**Invités :**

Responsable du service des Relations internationales	EVAIN	Catherine	<b>Présente</b>
Responsable de la Direction d'appui à la recherche et à l'innovation	BRANCO	Virginia	<b>Présente</b>
Responsable Mécénat et Partenariats	RAOULT	Véronique	<b>Présente</b>
Directrice générale des services adjointe en charge des RH	TORRICELLI	Catherine	<b>Excusée</b>
Conseillère de prévention	CROZET	Morgann	<b>Absente</b>
Directeur du LURPA	COSTA	François	<b>Présent</b>
	DELANGHE	Nathalie	<b>Présente</b>

## **ORDRE DU JOUR**

I.	Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2022 – vote .....	4
II.	Points d’actualité – information .....	4
III.	Certificat international de compétences – vote .....	4
IV.	Concours informatique filière MPI – vote .....	5
V.	Présentation SATIE – information .....	5
VI.	Bilan recrutement et perspectives Chaire de professeur junior – information .....	7
VII.	Professeurs attachés – information .....	7
VIII.	Questions diverses – information .....	7

*La séance est ouverte sous la présidence de Patrice AKNIN à 9 heures 35. Le quorum est atteint.*

## **I. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2022 – vote**

*Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 17 juin 2022.*

## **II. Points d'actualité – information**

Camille GALAP indique que la journée d'accueil Préambule s'est déroulée dans l'atrium le 15 septembre 2022, en présence de partenaires extérieurs. A cette occasion, une offre de services a été présentée aux élèves et aux étudiants. Par ailleurs, l'exposition « textiles archéologiques et design » se tient jusqu'au 30 septembre 2022. Des visites guidées à l'Ecole, en partenariat avec la mairie de Gif-sur-Yvette, ont eu lieu le samedi 17 septembre 2022 à l'occasion des journées du patrimoine. Les 20 ans de la revue *Terrain & Travaux* sont fêtés aujourd'hui, le 23 septembre 2022. Enfin, le forum des associations a été organisé le 5 septembre 2022, le jour de la rentrée de la plupart des étudiants. Les étudiants internationaux primo-entrants sont rentrés le 6 septembre 2022.

Philippe MAITRE signale qu'Elsa Cassette a obtenu la médaille de bronze du CNRS pour ses travaux de recherche.

Claire LARTIGUE souligne que 248 élèves ont été recrutés par la voie du concours et 104 étudiants par la voie étudiante. Le nombre de normaliens étudiants augmente, franchissant cette année la barre des 100 étudiants. En outre, la part des femmes progresse pour s'établir à 32 %, contre 29,4 % en 2021. Enfin, la part des boursiers dans le concours 1A est stable. Le concours 2A recrute majoritairement en interne.

## **III. Certificat international de compétences – vote**

Claire LARTIGUE indique que la proposition porte sur la création d'un certificat international de compétences afin de faciliter l'accueil d'étudiants issus d'autres universités en mobilité entrante non -diplômante (stages et/ou suivi d'unités d'enseignement, UE, essentiellement). Ce certificat permettrait aux étudiants de mieux s'intégrer et de disposer d'une certification d'une grande école. Pour l'Ecole, il améliorerait la visibilité de ses formations.

Le certificat international de compétences ne serait pas obligatoire et ne générerait aucun coût additionnel pour les étudiants accueillis dans le cadre de mobilités non-diplômantes. Son programme d'études reprendrait, pour une mobilité d'un semestre, 1 UE transversale, 1 UE disciplinaire, 2 conférences du diplôme et des cours de FLE. Pour une mobilité de deux semestres, les étudiants suivraient 1 UE transversale, 2 UE disciplinaires, 3 conférences (dont au moins 2 du diplôme) et des cours de FLE.

Alain ASPECT demande si les personnes titulaires de cette certification pourront affirmer être d'anciens étudiants de l'Ecole.

Claire LARTIGUE confirme que les personnes seront inscrites en tant qu'étudiants de l'école.

Stéphane LEROUX demande si ce certificat existe dans d'autres structures dans le monde et s'il sera reconnu par d'autres institutions.

Claire LARTIGUE confirme que des dispositifs similaires existent déjà dans d'autres institutions.

Jérôme PERRIN s'enquiert de la valeur de la certification.

Claire LARTIGUE répond que les étudiants peuvent, grâce à la certification, compléter leur formation, puisqu'ils accèdent à des activités du diplôme. De tels labels sont de plus en plus répandus en Europe.

*Le Conseil scientifique approuve la création du certificat international de compétences à la majorité (1 voix défavorable et 2 abstentions).*

*La séance est suspendue de 11 heures 05 à 11 heures 20.*

#### **IV. Création du concours informatique filière MPI – vote**

Claire LARTIGUE rappelle que pour les concours à destination des classes préparatoires, les concours communs organisés en banque sont fréquents. La création de la filière MP2I-MPI a conduit les grandes écoles, dont les ENS et l'X, à faire évoluer les concours pour permettre l'intégration de candidats issus de cette filière. L'ENS Paris-Saclay propose à l'heure actuelle deux voies d'entrée pour les élèves issus des CPGE MP : la voie MP, avec deux options (SI et Informatique) ; la voie informatique. L'Ecole envisageait donc initialement de proposer deux options dans cette seconde voie, l'une à destination des étudiants issu de la filière MP et une autre pour ceux de la filière MPI.

Cependant, le SCEI (service concours écoles d'ingénieurs) a expliqué qu'il n'était techniquement pas possible de proposer plusieurs filières dans une même voie. Différentes solutions ont donc été envisagées. Au final, la solution la plus simple est la création d'une voie de concours Informatique-MPI.

Par conséquent, dès 2023, l'Ecole proposera deux concours pour la filière MP et un concours pour la filière MPI. Coexisteront ainsi le concours MP (option SI et Informatique), avec 18 postes pour 2023, le concours Informatique MP, avec 7 postes pour 2023, et le concours Informatique MPI, avec 7 postes pour 2023.

Géraud DUPUY demande s'il est envisageable d'augmenter le nombre de postes à l'avenir, si ces concours sont fortement plébiscités par les candidats.

Claire LARTIGUE indique qu'il est trop tôt pour répondre à cette question, dans la mesure où la première session du nouveau concours ne s'est pas encore tenue.

Cécile DURIEU rappelle par ailleurs que les contraintes budgétaires sont fortes, notamment en raison de l'augmentation du SMIC et du point d'indice.

*A l'unanimité, le Conseil scientifique approuve la création du concours informatique filière MPI.*

#### **V. Présentation SATIE – information**

François COSTA présente le laboratoire SATIE, Systèmes et Applications des Technologies de l'Information et de l'Energie. Celui-ci s'appuie sur 190 personnes, dont 80 enseignants-chercheurs, 17 BIATSS, 80 doctorants et 20 post-doctorants et stagiaires. Le laboratoire est réparti sur six sites (Paris, Gif-sur-Yvette, Satory, Cergy-Pontoise, Belfort et Rennes) et est rattaché à sept tutelles (le CNRS, l'ENS Paris-Saclay, l'ENS Rennes, le CNAM, l'Université Paris-Saclay, l'Université de Cergy-Pontoise et l'Université Gustave Eiffel). Les surfaces de laboratoire totalisent 5 000 m<sup>2</sup>.

Le laboratoire SATIE compte trois pôles : un pôle CSEE (Composants et Systèmes pour l'Energie Electrique), un pôle SIAME (Systèmes d'Instrumentation et d'Analyse Multi-Environnements) et un pôle Appui à la recherche.

Le pôle CSEE travaille sur trois axes :

- Axe 1 : matériaux : de la synthèse à la mise en œuvre ;
- Axe 2 : électronique de puissance : intégration, contraintes d'usage, interfaces ;
- Axe 3 : transducteurs et systèmes d'énergie : méthodologie, conception et contrôle.

Le pôle SIAME s'appuie sur deux groupes :

- Groupe MOSS : Méthodes et Outils pour les Signaux et Systèmes ;
- Groupe II : Instrumentation et Imagerie.

Les personnes impliquées dans ces groupes et ces axes travaillent régulièrement ensemble sur certains projets. A titre d'illustration, le groupe MOSS et l'axe 2 sont réunis autour de la modélisation mixte basée sur la physique de la défaillance et sur les données pour la virtualisation des tests de vieillissement des composants de puissance.

Plusieurs projets du laboratoire SATIE sont menés dans l'environnement de l'Université Paris-Saclay. Ils portent notamment sur les mobilités innovantes, l'utilisation des plateformes spécifiques, l'électromobilité, MobiSAT et l'upgrade du synchrotron Soleil. En outre, le laboratoire SATIE est impliqué dans plusieurs structures régionales (LabEx Lasips, ITE France énergie marine, etc.), nationales (IRT Saint-Exupéry, Pôle NextMove, etc.) et internationales. Il a tissé des liens avec de nombreux laboratoires partenaires en France. De plus, des collaborations internationales sont engagées avec plusieurs pays européens (Suisse, Irlande, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Espagne, Pays-Bas, Danemark) et avec le Brésil, l'Australie, l'Inde, Taïwan, l'Algérie et la Tunisie.

9 ANR sont actuellement en cours et 4 ANR ont été acceptées cette année. Concernant les LabEx en cours, 2 projets LASIPS et 4 PATRIMA sont en cours, et 4 nouveaux projets LASIPS ont été acceptés en 2022. Par ailleurs, 2 chaires ont été démarrées en 2022 (chaire industrielle RTE ENS et chaire professeur junior « sciences & engineering for cultural heritage » de CYU) et 1 chaire est en projet (chaire industrielle régionale CNAM).

Enfin, chaque année, environ 10 soutenances de thèse sont comptabilisées.

Kamilia ABAHRI s'enquiert de la stratégie du laboratoire SATIE pour renforcer les interactions entre ses différentes entités.

François COSTA répond que des séminaires de groupe, d'axe ou de pôle sont régulièrement organisés, ce qui conduit à l'émergence de nouvelles activités et facilite la coordination d'activités existantes.

Patrice AKNIN demande si par souci d'homogénéité, il ne serait pas envisageable de reprendre la même dénomination, axe ou groupe, pour chaque entité située dans les pôles.

François COSTA explique que les groupes existaient auparavant au sein du pôle CSEE. Les axes y ont été mis en place pour correspondre à la réalité des activités. En effet, les personnes travaillent souvent pour deux voire pour trois axes.

Alain ASPECT souligne que généralement, les groupes s'agrègent autour d'un *leader* sur une thématique particulière. A l'inverse, les axes facilitent les mouvements des personnes et confèrent de la souplesse en matière d'activités.

Patrice AKNIN souhaite savoir si le laboratoire SATIE travaille sur le sujet du stockage d'énergie dans les batteries.

François COSTA répond que le laboratoire a commencé à aborder ce sujet et monte en puissance.

## **VI. Bilan recrutement et perspectives Chaire de professeur junior – information**

Philippe MAITRE expose le bilan du recrutement 2022. Cette année, 4 professeurs, 4 maîtres de conférences et 2 chaires Professeur Junior ont été recrutés. De plus, deux recrutements CPJ CNRS sont en cours. En parallèle, plusieurs départs à la retraite ou vers d'autres institutions sont intervenus.

Alain ASPECT s'enquiert du devenir des chaires Professeur Junior, compte tenu des échecs survenus par le passé.

Philippe MAITRE souligne qu'une chaire dure entre trois et six ans et débouche sur une titularisation à travers la création d'un poste.

Anne CHRISTOPHE ajoute que cette titularisation est d'ores et déjà prévue dans un décret, ce qui constitue une sécurité juridique pour la personne.

Philippe MAITRE poursuit sa présentation en indiquant que chaque établissement doit désormais remettre une note stratégique sur sa politique scientifique et internationale et préciser le nombre de CPJ souhaitées sur trois ans (2023-2025). Dans ce cadre, l'Ecole a pour stratégie de proposer un regard croisé via une discipline-objet et de soutenir les projets sur les stratégies nationales d'accélération.

## **VII. Professeurs attachés – information**

Philippe MAITRE indique que les conventions signées en 2016 avec l'INRIA et le CNRS et en 2020 avec l'INRAe prévoient des contrats de deux ans renouvelables deux fois quatre ans. A compter de 2022/2023, l'Ecole s'alignera avec le dispositif de l'Université Paris-Saclay. Par ailleurs, le renouvellement de cinq professeurs attachés CNRS, INRIA et INRAe et la préparation du recrutement de deux professeurs attachés sont en cours.

Anne CHRISTOPHE précise que le CNRS souhaite désormais se retirer du dispositif des professeurs attachés, en raison de son coût.

## **VIII. Questions diverses – information**

*Aucune question diverse n'est soulevée.*

*La séance est levée à 12 heures 10.*

*Le prochain conseil scientifique se tiendra le vendredi 2 décembre 2022.*